



Vue générale, vers 1900 ©Delcampe

COURSON-MONTELOUP

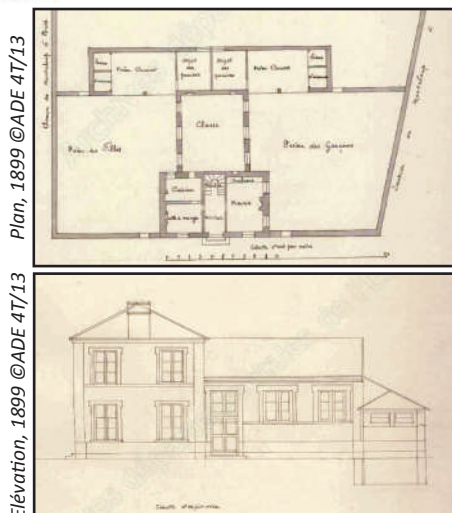
Architecte : Baurienne
 Date de construction : 1880-1881
 Adresse : Place des Tilleuls
 Fonction actuelle : mairie



Vue générale, 2016

Histoire des lieux

Le projet de construction d'un bâtiment regroupant mairie et école mixte laïque est approuvé par le conseil municipal de Courson-Launay en 1878. Un procès verbal, daté du 18 mai 1880, donne la liste des propriétés acquises par la commune pour cette construction. Les plans sont signés par Baurienne, architecte de la Ville et du canton de Dourdan. D'après la *Monographie communale* (1899), les travaux se déroulent de 1880 à 1881 pour un coût de 30 000 francs, et l'ouverture de l'école, prévue pour accueillir 40 élèves, a lieu le 1er juin 1881. Le bâtiment se situe au croisement principal du hameau de Monteloup, le plus important de la commune, sur une place bordée de tilleuls aménagée à cette occasion. Chose rare, le site a gardé sa double fonction malgré les extensions successives à l'arrière, réalisées au cours du 20e siècle.



Plan, 1899 ©ADE 47/13

Élévation, 1899 ©ADE 47/13

Architecture et intérieurs

La mairie-école de Courson-Monteloup présente un plan en T. Un enduit clair recouvre l'édifice bâti en moellons de meulière. La façade est symétrique et ternaire, typique des mairies-écoles du 19e siècle. La porte d'entrée, centrale, est encadrée de deux fenêtres que l'on retrouve à l'étage. La mairie se trouve à l'origine à droite au rez-de-chaussée et fait pendant à la salle à manger et à la cuisine de l'instituteur dont elle est séparée par le vestibule d'entrée. Ce dernier conduit à un escalier desservant les chambres du logement de l'instituteur situées à l'étage. A l'arrière, perpendiculaire à ce corps de bâtiment, se trouve la salle de classe mixte ouverte sur deux cours de récréation distinctes. Malgré sa sobriété, l'architecture de la mairie-école est ponctuée d'ornements, notamment de deux inscriptions. « 1880 », la date du début de la construction, surplombe la porte d'entrée, tandis que la mention « MAIRIE-ECOLE » est placée dans un cadre au premier étage. Aussi, des bandeaux enduits délimitent le rez-de-chaussée du premier étage et marquent les angles du bâtiment. La toiture de l'édifice se distingue par son matériau, l'ardoise, et par certains détails comme les épis de faîtage métalliques aux extrémités et le campanile abritant une cloche. L'alignement de ce campanile, d'une horloge placée à l'aplomb du mur, des inscriptions gravées et de la porte d'entrée forme une ligne verticale qui renforce la solennité de l'institution républicaine.

Aujourd'hui, l'édifice présente un aspect relativement identique à celui d'origine, la façade principale ayant été bien restaurée.



Entrée, horloge et clocheton, 2016

« [les membres du conseil municipal ajoutent en 1878 qu'] un instituteur laïc leur serait très utile comme secrétaire de la mairie et que la femme de l'instituteur montrerait la couture aux petites filles. »
 Polycarpe Désiré Mialin (instituteur), *Monographie communale*, 1899